

# **RAPPORT DE LA COMMISSION** **FORMATION /SANTÉ**

**Responsable : Marie-Françoise PICARD**

Membres de la Commission :

- Jean-Pierre BUGNOT
- Frédéric DUFOUR
- Michel LONGIN
- Jean-Pierre PONCIN

## **FORMATIONS**

Ces formations sont assurées par les Formateurs de la Fédération Française de Sauvetage et de Secours, basés à Montluel.

Je remercie Monsieur et Madame PERROUX pour leur professionnalisme.

Elles se déroulent au siège de l'Office Municipal de Bourg-en -BRESSE.

La formation **PSC1** (Prévention Secours Civiques de niveau 1) a eu lieu les :

26/09 – 03/10 -17/10/ 2025

12 personnes inscrites et présentes ont validé cette formation.

(1 absente pour maladie la 2<sup>e</sup> séance – rattrapage lors du recyclage)

Pour rappel il faut suivre les 3 séances.

Le coût : 70 € par personne répartis comme suit OMS : 35 € - Club : 35 €

Soit une dépense pour l'OMS de 420 €

**Recyclage PSC1** le 7 novembre : 9 personnes inscrites

Le coût : 40 € par personne soit 20 € pour l'OMS – 20 € pour le club

Soit une dépense pour l'OMS : 180 €

**Gestes qui sauvent (GQS)** le 22 novembre : 7 personnes inscrites - 6 présentes

Le coût : 20 € par personne soit 10 € pour l'OMS – 10 € pour le club

Soit une dépense pour l'OMS : 60 €

**Office Municipal des Sports**  
2 A Rue Tony Ferret - 01000 BOURG EN BRESSE

Tél. : 04 74 22 74 99 - E-mail : [omsbourgenbresse@orange.fr](mailto:omsbourgenbresse@orange.fr)

Site : [www.omsportbourg.com](http://www.omsportbourg.com)

**Soit une dépense totale pour ces 3 formations pour l'OMS : 660 €**

### **AIDES A LA FORMATION AUX CLUBS**

Budget : 3000 €

Je rappelle que ces aides à la formation sont destinées **aux personnes bénévoles** des clubs. L'aide est attribuée en fonction des dépenses (inscription, déplacement ..) sur présentation des justificatifs.

Ces formations devaient être effectuées entre le 01/09/2024 et le 31/08/2025. Le montant maximum attribué est de 500 €.

13 clubs ont sollicité une aide à la formation.  
La Commission s'est réunie le 26 novembre 2025,

12 clubs ont reçu une réponse favorable – 1 pas éligible

Soit 53 personnes ont suivi différentes formations : éducateur, arbitre, brevet fédéral, encadrant fédéral, juges, entraîneur...(contre 35 en 2024)

Pour 2025, le **montant total est de 3870 €**.

Liste des clubs : AIKI CLUB - BADMINTON CLUB - BOURG EN BRESSE TRIATHLON – COMPAGNIE DE TIR A L'ARC DE BOURG EN BRESSE - CLIP - CLUB ALPIN FRANCAIS - ENTENTE ATHLETIQUE BRESSANE – JL GR - PETANQUE BURGIEUNE- ROLLER HOCKEY BRESSAN - SOCIETE D'EQUITATION BRESSANE - SOCIETE DE TIR BOURG EN BRESSE

Une remise officielle des montants accordés a eu lieu le jeudi 11 décembre 2025 avec les clubs concernés.

La Responsable de la Commission Formation/Santé,  
MF PICARD.

**Office Municipal des Sports**  
2 A Rue Tony Ferret - 01000 BOURG EN BRESSE

Tél. : 04 74 22 74 99 - E-mail : [omsbourgenbresse@orange.fr](mailto:omsbourgenbresse@orange.fr)

Site : [www.omsportbourg.com](http://www.omsportbourg.com)